

<http://ec-saint-paterne-racan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article99>

le permis piétons

- Archives - Archives 2009-2010 - Classe CE2-CM1 09-10 -



Date de mise en ligne : jeudi 17 juin 2010

Copyright © Ecole de St Paterne-Racan - Tous droits réservés

Alors que les grands planchaient aujourd'hui sur le BAC de Philosophie, les Écoliers de CE2 ont passé eux aussi un examen : le permis piétons.

Parmi les 23 Écoliers 22 ont été reçus dont 10 avec la note maximale de 20/20.

Un permis probatoire a été délivré pour celui qui a échoué l'encourageant ainsi à poursuivre ses efforts.

Merci à la gendarmerie de Neuvy le Roi .

Et félicitations à tous.

[<http://ec-saint-paterne-racan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-saint-paterne-racan/IMG/3> - Copie.JPG]